Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Contrat free-lance pause

Par Manonmm72

Bonsoir, petite question je suis en contrat free-lance sans clause spécifique sur une rupture de contrat j'aurais voulu savoir étant enceinte comment ça fonctionne car je ne peux plus aller travailler je suis en arrêt maladie mais je dois quand même payer un loyer j'aurai souhaité pour cette raison partir mais je crois que c'est impossible à part si c'est fait à l'amiable choses que je penses difficile avec la locataire actuelle du salon qui est à l'origine de mon contrat.